

Questions orales

résusi à décrocher le contrat bien qu'elle fût le plus bas soumissionnaire. Nous avons été en contact avec les dirigeants de cette société, qui nous ont fait savoir qu'ils poursuivaient leurs efforts à l'égard de ce contrat ainsi que d'autres marchés aux États-Unis. Nous allons faire tout notre possible pour nous assurer que la ville de Houston a bien été juste à l'égard de cette société.

ON DEMANDE AU MINISTRE D'ALLER À HOUSTON

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, le mieux qu'on puisse dire, c'est que les circonstances qui entourent cette décision sont bizarres. J'ai vérifié ce matin auprès de la commission de transport de Boston qui avait auparavant acheté du matériel fabriqué par Cancar de Thunder Bay. On a loué la fiabilité exceptionnelle du produit canadien.

Étant donné que la soumission de la société canadienne était inférieure de 29 millions à celle de l'entreprise japonaise, que son produit est qualifié d'exceptionnellement fiable par une autre ville américaine, que le ministre est personnellement entré en contact avec des personnalités de Houston, ne pourrait-il pas aller à Houston pour voir par quel moyen il pourrait sauver ces emplois canadiens, au lieu d'attendre que son collègue revienne du Japon?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, je trouve que la suggestion que me fait le chef du Nouveau parti démocratique d'aller à Houston a du bon. Vu les entretiens que nous avons eus avec des cadres de Hawker Siddeley, ce ne serait pas nécessairement ce qu'il y a de mieux à faire en ce moment, parce qu'il y a d'autres contrats que la société essaie de décrocher.

Je suis d'accord avec le député qu'aucun autre pays du monde ne surpasse le Canada pour ce qui est de la production de matériel de transport urbain. C'est pourquoi notre industrie a retenu plus du tiers de la superficie au congrès national de l'Association du transport urbain aux États-Unis. J'ai été invité à ouvrir cette manifestation conjointement avec le secrétaire aux transports des États-Unis.

Hawker Siddeley a reçu un très bon accueil aux États-Unis, et nous ferons l'impossible pour ne pas perdre ce contrat.

M. Broadbent: Madame le Président, le ministre est animé de bonnes intentions et d'un intérêt réel, mais il ne nous donne pas de précisions sur ce qu'il va faire.

L'INTERVENTION DU MINISTRE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, ce contrat assurerait du travail à plusieurs centaines de Canadiens pendant cinq à sept ans. De plus, le ministre sait que si nous décrochons ce contrat, ce qui devrait être le cas étant donné le caractère avantageux de notre soumission, d'autres marchés s'ouvriront à nous aux États-Unis. En revanche, si nous le perdons, nous ne pourrions jamais conquérir ces autres marchés. Les autorités de Houston ont pris leur décision la fin

de semaine dernière. Le ministre nous dira-t-il ce qu'il entend faire pour que ces gens changent d'avis?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, je ne m'explique pas très bien l'indignation du chef du NPD. Je conviens que ce contrat revêt une grande importance. Toutefois, il y a deux ans, les deux représentants fédéraux de Thunder Bay, qui ne sont pas néo-démocrates, sont venus me demander de soumissionner ce contrat particulier. Le chef du NPD intervient donc un peu en retard, mais je n'en suis pas moins d'accord avec lui quant à la gravité de cette affaire et des répercussions qu'elle pourrait avoir pour les autres contrats qui se sont adjugés aux États-Unis. C'est pourquoi nous en avons fait une priorité.

* * *

● (1425)

LES CHEMINS DE FER

L'ANNONCE PUBLIÉE AU QUÉBEC SUR LES RÉPERCUSSIONS DES MODIFICATIONS APPORTÉES AU TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Dans *Le Devoir* de samedi dernier, Agriculture Canada a publié une annonce couvrant toute une page, intitulée «Adieu Corbeau», pour dire que la nouvelle politique à l'égard des tarifs-marchandises n'avantagera pas les producteurs de porc et de bœuf de l'Ouest. Cela va à l'opposé des attentes de l'Ouest. Comment le ministre peut-il justifier une telle déclaration alors qu'il a lui-même prétendu que son initiative apporterait 1 milliard de plus aux éleveurs de l'Ouest et 350 millions aux abattoirs ainsi qu'aux secteurs de la transformation, et des aliments fourragers? Pourquoi cette contradiction?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, c'est facile à expliquer. Mon collègue qui est très ferré sur ces questions, sait très bien ce que je vais répondre. Les opinions sont très partagées dans l'Ouest quant aux conséquences de cette mesure et de cette politique pour l'avenir des éleveurs de bétail. En fait, il y a trois écoles. La première estime que cela va renforcer les structures existantes qui laissent souvent à désirer. Selon la deuxième cela ira plus loin, et, au bout d'un certain temps, cela permettra au secteur de l'élevage de prendre une certaine expansion dans l'Ouest. Et selon la troisième, cela contribuera considérablement à l'expansion du secteur de l'élevage. Le député peut choisir la version qu'il préfère, car chacune d'elles est défendue par des gens très bien.

M. Mazankowski: Peu importe les écoles de pensée que l'on retrouve dans l'Ouest aux dires du ministre. Ce qui m'intéresse, c'est ce qu'il en pense lui-même. Je voudrais que le ministre nous fasse une déclaration claire et précise dans les deux langues officielles afin que nous puissions la comprendre d'un bout à l'autre du pays, sans qu'elle varie d'une région à l'autre. Voilà ce que nous voulons savoir.